

# Le pastoralisme, enjeux et perspectives des politiques sectorielles : Éléments d'analyse régionale pour le Tchad, le Niger et le Mali.

Bernard BONNET & Bertrand GUIBERT

IRAM

49, rue de la Glacière, 75.013, Paris, France, [www.iram-fr.org](http://www.iram-fr.org)

**Résumé.** L'élevage pastoral se trouve à la croisée des politiques publiques au Sahel. Le positionnement économique de ce secteur, largement ouvert aux exportations de millions d'animaux sur pieds vers les pays côtiers, n'est pas étranger à ce constat. Une progression toujours plus forte des pratiques d'élevage, comme autant de tactiques de diversification du risque agricole des ménages, couplées à une démographie galopante, expliquent également la nécessité d'anticipation du pouvoir politique sur ce secteur primordial des économies nationales de demain.

Une étude de cas, comparant les situations contrastées du Tchad, du Mali et du Niger, se propose de mettre en exergue ces enjeux. Elle tentera de démontrer l'intérêt pour les États de se pencher sur les politiques publiques en matière d'élevage sur le moyen terme et, en particulier d'hydraulique pastorale. S'appuyant sur une description des diverses pratiques d'élevage des sociétés pastorales, nous soulignerons d'abord les enjeux futurs d'intégration des activités de l'élevage sur les espaces ruraux sahéliens. À ce titre, les rapports parfois tendus entre l'agriculture et l'élevage seront rappelés car ils illustrent les usages des ressources naturelles qui sont activés par les sociétés sur les écosystèmes pastoraux. Ensuite, il sera rappelé succinctement les cadres législatifs des trois pays, tant dans les similitudes liées à une histoire récente commune (en particulier, les politiques coloniales), que dans leurs spécificités majeures (existence ou pas de codes généraux et sectoriels définissant l'exercice public dans le monde rural). Enfin, à l'aube de cette décennie, seront avancées les différentes stratégies nationales en hydraulique pastorale mises en œuvre ou souhaitables pour les trois pays sahéliens.

## Introduction

L'élevage pastoral, longtemps négligé, voire marginalisé, se trouve maintenant à la croisée des politiques publiques de plusieurs États sahéliens qui tentent d'améliorer leur politique foncière, de mettre sur pieds une stratégie d'hydraulique pastorale, de redéfinir les orientations de développement de l'élevage. Longtemps considérés comme extensifs et peu productifs, les systèmes pastoraux demeurent en définitive d'une grande vitalité, générant en particulier une activité économique importante, là où l'agriculture est beaucoup plus exposée aux aléas climatiques. Le dynamisme des marchés à bétail et des flux d'exportation vers les pays côtiers, fait souvent de l'élevage une des premières productions agricoles d'un pays comme le Niger et de plusieurs pays sahéliens. L'analyse des chaînes de valeurs tout au long des filières de commercialisation du bétail montre que très nombreux sont les acteurs institutionnels (collectivités territoriales et État) qui effectuent des prélèvements sur la plupart des transactions. Pourtant, on constate que très peu d'investissements publics sont réalisés en retour dans ce secteur par l'État ou les collectivités territoriales (Lhoste, 2005). Faute d'une prise en compte de la mobilité des éleveurs dans les aménagements et d'une reconnaissance politique de celle-ci pendant de nombreuses années, le pastoralisme est confronté aujourd'hui à de graves entraves. Plusieurs expériences développées depuis une quinzaine d'années, en particulier au Tchad, montrent que lever ces obstacles favoriserait en même temps la sécurisation des conditions de vie des pasteurs, le développement des économies des zones pastorales et agro-pastorales et enfin la réduction d'une bonne partie des conflits entre agriculteurs et éleveurs (Bonnet *et al.*, 2010 ; Ickowicz *et al.*, 2010).

Comment intégrer les différents versants des politiques publiques essentielles que sont le foncier, la décentralisation, l'hydraulique et l'élevage ? Comment une telle relecture des politiques, en lien avec les pratiques pastorales, peut-elle se nourrir des initiatives innovantes, associer les analyses des spécialistes aux propositions des acteurs de la société civile ? Le Tchad, le Niger et le Mali, ces trois pays sahéliens disposent d'un potentiel pastoral reconnu. Depuis une dizaine d'années, ils ont simultanément engagé différentes actions qui ambitionnent de sécuriser leurs systèmes pastoraux.

Cette étude se propose d'examiner comment un tel travail de révision des politiques publiques, à la lueur du pastoralisme actuel, de sa dynamique et de ses contraintes, pourrait stimuler plus durablement les conditions de vie des pasteurs et ce faisant, plus largement les économies nationales de demain.

## 1. Diversités des sociétés pastorales, des pratiques d'élevages et enjeux futurs

### 1-1. Des sociétés pastorales en forte mutation...

D'une réputation de sociétés campées sur leur passé, les pasteurs se trouvent, comme partout ailleurs, en forte mutation, tel un *grand dérangement* nous obligeant à une approche dynamique de l'analyse des sociétés (Balandier, 2005). Divers groupes occupent le milieu sahélien en composant avec de très vastes espaces pastoraux, considérés comme marginaux en terme de production de matière sèche, mais déterminants par leur qualité essentielle pour l'alimentation et la santé des animaux. Ces zones de dispersion, situées à la lisière sud du Sahara, sont articulées à des zones de repli qui débordent dans les zones soudanaises méridionales pendant une partie de la saison sèche. L'organisation sociale des différents groupes est bien loin d'être uniforme\*, malgré des constantes majeures de leur milieu (importance de l'eau, immensité des parcours, faible densité humaine, latitudes chaudes, rapports singuliers avec les pouvoirs étatiques, etc.).

Le mode de vie qu'est le pastoralisme, contrairement à certaines idées trop rapidement affirmées, n'est pas en régression (Hesse et Cavanna, 2010). Par contre, il est largement en danger du fait de nouvelles contraintes de déplacement des hommes et des troupeaux. Migrations nouvelles, allongements des transhumances vers des zones quasi forestières avec des animaux plus adaptés, diversification d'activités, fixation en vue d'ancrage via l'agro pastoralisme, implication dans le commerce y compris d'animaux avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication (comme la téléphonie mobile, les réseaux sociaux...), sont quelques exemples de mutations générales touchant le cœur des sociétés pastorales (Djerma *et al.*, 2009). Inévitablement, les pratiques pastorales telles que l'accès à l'eau, l'usage partagé des ressources pastorales et les pratiques agraires s'en sont trouvées modifiées.

### 1-2. Face aux aléas, les pratiques pastorales sont en quête d'une constante adaptation

L'analyse des pratiques pastorales souligne d'abord une grande diversité de situations, résultant d'une pluralité des écosystèmes et des sociétés qui les fréquentent. Ensuite, la récurrence d'aléas divers (climatiques, sanitaires, sécuritaires) et leur virulence sur les hommes et les troupeaux soulignent des adaptations spectaculaires (Dupire, 1970 ; Pouillon, 1990).

Face à l'usage pastoral des ressources naturelles, paradoxalement deux phénomènes se distinguent. D'une part, de véritables complémentarités entre les groupes d'éleveurs, mais aussi avec les agriculteurs, sont maintenues, voire diversifiées (alliances plus ou moins anciennes, échanges lait/céréales, fourniture de bœufs de trait et confiage d'animaux en réciprocité, etc.), comme le décrivent Marty *et al.* (2009). D'autre part, une forte compétitivité d'intérêt fuse de partout, y compris au sein de groupes anciennement soudés. L'entrave à la mobilité se focalise à l'accès des points d'eau, au coût inéquitable de l'eau, au rétrécissement des aires pastorales et des chemins de transhumance. De nombreux litiges ayant pour origine des dégâts champêtres, des spoliations ou des non-respects de droits d'usage des ressources naturelles, entraînent l'accroissement de tensions qui s'avèrent parfois mortelles (Arzika *et al.*, 2008, au Niger ; Marty *et al.*, 2010, au Tchad). L'homogénéisation d'un monde rural, souhaitée par la pratique d'un agro pastoralisme intégrateur, n'est pas effective, ni possible partout. Du coup, la rivalité de deux pratiques distinctes, à savoir l'agriculture et le pastoralisme s'avère flagrante, par manque de concertations dans la mise en valeur du milieu rural. Face à cette situation, l'insécurité grandit. Tout un pan des économies nationales ainsi que le maintien d'une paix sociale entre les communautés sont donc en jeu. Le pouvoir politique central mais aussi celui situé au niveau des collectivités territoriales, doivent donc relever le défi d'enjeux pluriels.

---

\* Baroin soulignait en 1981 combien le milieu écologique saharo sahélien, particulièrement contraignant, n'avait finalement que peu d'influence sur la détermination des formes sociales qui l'habitent. En effet, les groupes de pasteurs sahéliens entretiennent des modes d'organisation et les rapports sociaux structurellement très différents. Baroin Catherine, 1981, *Ecologie et organisation sociale : Comparaison de tribus sahariennes*. In *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée*, pp. 9-22.

### 1-3. Quels enjeux actuels et futurs pour le pastoralisme ?

L'élevage pastoral se situe au carrefour de plusieurs enjeux cruciaux (Bonnet *et al.*, 2004) qu'il s'agit d'intégrer dans la définition d'une politique pastorale à moyen terme (au moins à périodicité quinquennale).

Ce sont d'abord des enjeux économiques de la sécurisation du pastoralisme et de sa mobilité qui permettent de valoriser des ressources naturelles importantes et en même temps variables d'une année sur l'autre. Cette valorisation des ressources pastorales permet non seulement aux familles d'éleveurs d'en tirer des revenus, mais stimule également une large série d'acteurs et d'institutions qui se succèdent dans la chaîne des valeurs : communes, État, organisations socioprofessionnelles oeuvrant dans le commerce du bétail.

Ce sont ensuite des enjeux d'aménagement du territoire. La conception d'infrastructures pastorales, de points d'eau, d'axes de déplacements, d'aires de pâturage constituent une étape cruciale de l'aménagement de l'espace communal, mais nécessite également une mise en cohérence à une échelle plus large, soit au niveau intercommunal, voire même régional.

Ce sont également des enjeux juridiques importants sur lesquels repose la conception d'une telle stratégie. En effet, elle doit favoriser, en même temps, l'application des textes mais également leur mise en cohérence : textes sur la décentralisation et le mandat des communes, sur la politique nationale de l'eau, sur le code rural et la charte pastorale, sur la politique nationale de l'élevage...

Ce sont enfin des enjeux sociaux particulièrement importants à considérer pour que la stratégie, tant dans son élaboration que lors de sa mise en œuvre, favorise le renforcement des liens sociaux entre les communautés. L'implantation des puits pastoraux, comme la négociation pour la délimitation d'espaces pastoraux, peuvent être génératrices de conflits si des accords sociaux solides ne sont pas construits au préalable.

L'imbrication de ces différentes dimensions, économique, spatiale, juridico-politique et sociale débouche sur un véritable défi méthodologique afin de mener à bien le processus proposé. Ce processus doit s'appuyer sur une analyse des politiques pastorales de chaque pays.

## 2. Cadre commun, grandes évolutions et situations des politiques pastorales

### 2.1. Au temps colonial, un cadre historique de différenciation plus ou moins commun...

L'histoire récente souligne une généralisation des divisions administratives entre les sédentaires, plutôt agriculteurs, et les nomades ou transhumants ayant un mode de vie spécifique et pratiquant exclusivement l'élevage extensif sur des espaces complémentaires.

La structuration administrative coloniale a volontairement fragmenté les grands espaces dédiés au pastoralisme, mais aussi à la cueillette, à la chasse et à la pratique d'une agriculture extensive, en des territoires spécifiques de mise en valeur. Une certaine « ethnicisation » des groupes sociaux (Amselle, 1999) et de leurs territoires respectifs a ainsi vu le jour, en lieu et place de pratiques inter communautaires basées sur l'échange et les réciprocity tant symboliques que matérielles.

Une vaste politique d'aménagement a progressivement écarté les pasteurs des milieux humides et des bas-fonds, parcours privilégiés de repli en cas de sécheresse : zones irriguées ou consacrées aux cultures de rente (coton, arachide en particulier). Une des conséquences majeures de cette politique a induit une crispation sur l'usage des ressources naturelles du fait des délimitations administratives largement incompatibles avec l'exercice d'un pastoralisme performant, donc nécessairement très mobile.

Cette distinction a contribué à mettre en exergue des explications très simplistes du devenir de l'élevage. Selon certains aménagistes, la modernisation passerait par un élevage où le contrôle de la charge animale sur un territoire, forcément restreint, serait la base de la stratégie (ranchs, parcs et stations d'élevages modernisés, etc.). De ce fait, l'élevage pastoral a été alors indexé comme archaïque. Il s'est trouvé refoulé dans les zones marginales où les aléas climatiques demeurent des plus virulents et récurrents (zones sahariennes et sahéliennes Nord).

Les politiques en faveur du secteur de l'élevage ont donc été, d'une part, orientées vers des aménagements hydrauliques (forages et puits grands diamètres) pas toujours judicieux sur le plan

écologique (Thébaud, 1990) et, d'autre part, l'ébauche d'une couverture de soins vétérinaires contre les principales épizooties frappant régulièrement le Sahel.

Globalement les politiques de développement, du fait des difficultés liées à l'isolement et l'éloignement des zones pastorales, n'ont pas pu, ou su, assurer les grands services attendus de l'État : scolarisation, santé humaine, sécurité, commerce. Le clivage entre les grands groupes de producteurs (agriculteurs et éleveurs transhumants) n'a fait que s'accroître.

## 2.2. Quelques bouleversements à partir des années 1970-80

La période suivant l'Aube des indépendances a été marquée par un désengagement des États, et ce dans de nombreux domaines, marginalisant des générations de pasteurs (insécurité dans les zones pastorales, analphabétisme chronique, faible croissance démographique du fait de l'absence de soins de santé de proximité, etc.). Si le pluralisme politique, favorisé par la démocratisation, a permis l'émergence de certaines organisations de producteurs, les bases sous-jacentes de leurs fonctionnements souffrent encore de partialités ou de corporatismes alors qu'elles devraient être englobantes, intégrant l'ensemble des acteurs des échelles locales, nationales, voire régionales.

Avec la décentralisation plus ou moins précoce, les collectivités territoriales ouvrent de nouvelles possibilités de gestion locale des ressources. Cependant, l'élevage pastoral apparaît quelque peu incompatible avec les principales échelles d'intervention de la décentralisation. De plus, le développement communal bénéficie largement de recettes locales provenant du secteur de l'élevage, sans toutefois investir en faveur de l'élevage.

Faisant suite aux dramatiques sécheresses et ses cohortes de drames, les États ont tenté d'intégrer le pastoralisme dans l'économie nationale, et de revaloriser les pratiques ancestrales qui ont fait leurs preuves dans les milieux sahéliens. Les investissements conséquents en terme d'infrastructure n'ont pas toujours été à la mesure de la demande de la base. Les conditions de vie des pasteurs se sont globalement détériorées, notamment à l'occasion de ventes massives d'animaux, suite aux sécheresses (notamment en 1972-73 et 1984) et aux situations flagrantes ou latentes d'insécurité sur certaines zones.

## 2.3. Les évolutions majeures nationales constatées

Prenant conscience de la montée des entraves à la mobilité, au vu des situations très conflictuelles qu'elles génèrent, et interpellés par des acteurs de plus en plus nombreux de la société civile, les États sahéliens ont pris un certain nombre de mesures courageuses et novatrices pour tenter de sécuriser la mobilité de l'élevage pastoral.

Au Mali, les politiques publiques ont précocement mis en avant des aménagements ruraux majeurs : démarrage des aménagements de l'Office du Niger en 1936 et appuis constants au développement de la zone cotonnière de Mali-Sud. Toutefois, la prise en compte du pastoralisme dans les aménagements étatiques n'a pas été effective. En conséquence, de précieuses zones de repli pour l'élevage pastoral ont été progressivement perdues ou sous-valorisées. Or dans ce pays, le développement pastoral reste étroitement lié à l'accès et à la mobilisation des eaux de surface et des pâturages de repli en cas de sécheresse (bourgoutières). La stratégie nationale en cours d'adoption\* a largement insisté sur ce point ainsi que sur la concrétisation d'accords sociaux par la ratification, à l'échelle locale, de conventions de mise en valeur de milieux intéressants le pastoralisme.

Au Niger, le cadre juridique ancien reste prégnant, notamment avec la distinction dans les textes d'une zone exclusivement pastorale (Loi de 1961). Celle-ci s'avère aujourd'hui obsolète, contestée dans sa partie sud (remontée des cultures) et problématique (cause de tensions entre agriculteurs pionniers et éleveurs transhumants dans une zone informelle intermédiaire). Un code rural a été élaboré dans le début des années 1990. À ce code général sont venus s'articuler des codes spécifiques (codes de l'eau, forestier, etc.). Parallèlement à ce cadre juridique, la mise en place de la décentralisation avec l'avènement des communes en juillet 2004 et la généralisation d'un réseau de commissions foncières permettent d'ébaucher une gestion locale des ressources naturelles propice à

---

\* Celle-ci a été formulée en 2010 dans le cadre de l'approche programme du sous secteur « eau » et a été financée par la Coopération Technique Belge (CTB). La Stratégie nationale de l'hydraulique pastorale se trouve actuellement en phase terminale dans la procédure de validation au niveau du Gouvernement.

l'intégration et à la reconnaissance des usages pastoraux et de la mobilité. Dans le cadre de la réforme de l'État et des accords de Paris, la Stratégie de Développement Rural a fait une place remarquable à la mobilité en inscrivant « *L'aménagement pastoral et la sécurisation des systèmes pastoraux* » comme programme prioritaire\*. Enfin, issu d'un long débat sur plus de 10 ans, impliquant l'État, la société civile et des organisations non gouvernementales, une ordonnance pastorale a été récemment approuvée (2010) et une stratégie nationale en hydraulique pastorale est en cours de validation au niveau national\*.

Le Tchad demeure un grand pays d'élevage pastoral par excellence du fait de l'importance de son effectif (30 millions de têtes) mais également par la latitude des transhumances effectuées et la diversité de l'élevage que cela implique (savoir-faire, races spécifiques, critères empiriques de sélection, complémentarités d'usage des ressources naturelles). Hormis le Plan National de Développement de l'Élevage et le Schéma Directeur de l'Eau, les textes juridiques précisant l'exercice du pastoralisme sont souvent anciens, épars et incomplets. La décentralisation n'est pas encore aboutie. Un code pastoral est en cours de réflexion. Les enseignements et acquis des nombreuses interventions dans le secteur pourraient apporter une contribution certaine aux débats. Un cadre d'orientation stratégique du pastoralisme mieux défini serait susceptible d'offrir aux pasteurs des conditions d'exercice normal de l'élevage, secteur particulièrement prometteur. En effet, la faible exploitation agraire de nombreux terroirs, y compris dans les zones méridionales, demeure un sérieux atout, comparativement au Niger voisin, par exemple.

#### 2-4. Des enseignements importants tirés des projets d'hydraulique pastorale

En lien avec l'évolution des cadres juridiques du pastoralisme des trois pays, de nombreux projets se sont engagés dans l'aménagement pastoral de points d'eau et d'axes de transhumance. Les plus anciens ont démarré au Tchad, axés sur une recherche-action pragmatique, développés avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) durant plus de deux décennies (Jullien, 2004). Les stratégies d'intervention de ces projets intègrent quelques grands principes qui sont adaptés aux différents contextes du Tchad et du Niger :

- Intégration des leaders des transhumants et des autorités locales aux choix prioritaires et au suivi des réalisations (hydraulique et balisages des espaces sécurisés) ;
- Construction d'une stratégie d'aménagement pastoral à l'échelle de l'élevage mobile (« *stratégie murhal* » au Tchad, « *approche intercommunale* » au Niger) ;
- Accompagnement patient, site par site, des concertations et des négociations pour aboutir à des accords sociaux durables sur l'implantation des puits et des délimitations des parcours ;
- Précaution environnementale pour écarter les zones non propices à l'implantation de puits ;
- Diversification des appuis à la mobilité (puits neufs, réhabilitations, mares, balisages de couloirs de passage, d'aires de pâturages, d'accès aux mares, pont pastoral...) ;
- Renforcement des capacités locales de gestion des ouvrages (gestion traditionnelle des puits au Tchad, chartes de gestion avec les communes au Niger).

Les réalisations de ces projets sont conséquentes, avec au Tchad 363 puits réhabilités, 194 puits neufs réalisés, 191 mares surcreusées, 1.350 km de balisages pour un coût total de 23 Md FCFA ; au Niger une centaine d'ouvrages (69 puits neufs, 33 réhabilitations et plus de 2.000 km de balisage des aires de pâturages et de couloirs de transhumance achevés début 2011).

Mais au-delà des réalisations physiques, les évaluations externes récentes conduites au Tchad soulignent particulièrement les acquis dans deux domaines d'impact. Il s'agit d'abord de l'amélioration sensible du réseau de points d'eau pastoraux permettant une sécurisation de la mobilité et l'ouverture de nouveaux pâturages à une gestion plus sécurisée. Par ailleurs, on note la réduction des conflits graves grâce aux concertations pour l'implantation et les modes de gestion des ouvrages s'appuyant sur les pratiques traditionnelles (Ickowicz *et al.*, 2010).

- 
- Ce programme 12, Sécurisation des systèmes pastoraux est soutenu depuis 2010 dans sa mise en œuvre dans trois régions du pays par la Coopération Belge.
  - La Coopération danoise (DANIDA) a apporté son concours financier à ce processus stratégique échelonné sur deux ans. L'ultime relecture pour la validation technique à l'échelle nationale de la Stratégie est programmée pour mi 2011.

Au demeurant, ces projets ont montré que l'hydraulique pastorale offre une porte d'entrée au développement du pastoralisme particulièrement opportun et ce, pour les différents acteurs. Elle constitue une des clefs déterminantes de la pérennité du pastoralisme en tant que mode de vie et de production spécifiques.

Ces expériences ont également mis en lumière les grandes spécificités de l'hydraulique pastorale dans sa dimension intersectorielle eau-élevage. C'est ce qui a persuadé les autorités du Niger et du Mali de la nécessité d'élaborer une stratégie nationale en hydraulique pastorale. Elle est clairement affichée par le pouvoir politique en vue de la planification des investissements sectoriels en faveur du pastoralisme.

Au Tchad, s'est développé un soutien croisé de l'AFD au Ministère de l'Hydraulique (projet AB1-2-3, PHPK, TC1-2) et au Ministère de l'Élevage et des Ressources Animales (appui à la DOPSSP). Dans le même sens, l'Union Européenne (UE), par son soutien au projet PAFIB (Projet d'Appui à la Filière Bovine), expérimente une action qui croise le commerce des produits de l'élevage et l'hydraulique pastorale en vue de sécuriser la vente du bétail. Au Niger, le montage du Projet de Sécurisation des Systèmes Pastoraux (PSSP) s'est construit sur un soutien au Ministère de l'Élevage et des Industries Animales (maître d'ouvrage), au Ministère de l'Hydraulique et au Code Rural (deux maîtres d'ouvrage délégués).

### 3. Définir des stratégies nationales et locales en faveur du pastoralisme

#### 3.1 Le pastoralisme, un mode de mise en valeur difficilement planifiable

L'absence de stratégies nationales en faveur du pastoralisme provient principalement de raisons institutionnelles. En effet, le pastoralisme, et l'hydraulique pastorale en particulier, se trouvent à la croisée des prérogatives de plusieurs ministères. La synergie n'est pas facile s'il n'y a pas de grandes orientations décidées collectivement vers un objectif commun. Pourtant, l'intervention dans le domaine du pastoralisme permet l'instauration d'un dialogue indispensable entre ces instances nationales. Par ailleurs, les organisations des éleveurs sont certes insuffisamment représentatives pour espérer un partenariat intense mais elles constituent un acteur incontournable dans la réussite d'une bonne planification d'appuis nationaux conséquents.

Les interventions dans l'hydraulique pastorale peuvent d'ailleurs constituer une opportunité pour une évolution de ces institutions professionnelles. Leur implication dans la détermination de nouveaux points d'eau, dans la mise en place d'un mode de gestion adapté et soucieux de la diversité des éleveurs, sont pour elles de la première importance. Enfin, les partenaires financiers se montrent intéressés de l'évolution de l'élevage tant il pèse sur l'économie nationale ainsi que sur la cohésion du pays. L'hydraulique pastorale, à l'image des infrastructures routières, constitue un secteur privilégié à accompagner.

#### 3.2 Favoriser l'action intersectorielle entre l'hydraulique, l'élevage, le foncier et les marchés

L'imbrication de ces différentes dimensions (économique, spatiale, juridico-politique et sociale) pour la planification impose un véritable défi méthodologique afin de mener à bien un processus stratégique dans des espaces aussi vastes et diversifiés. Mais on peut transformer une contrainte structurelle en atout fonctionnel. En effet, élaborer une stratégie nationale du pastoralisme (hydraulique pastorale, éducation en milieu pastoral ou encore conservation de races animales locales\*, par exemple) doit s'inscrire nécessairement dans une démarche d'intégration des nombreuses institutions concernées au niveau national. Cette intégration est d'autant plus précieuse qu'elle converge vers l'approche sectorielle\*. Celle-ci permet une meilleure planification et harmonisation des actions au sein d'un même programme d'investissement.

Ce processus doit en même temps accorder une place importante à l'écoute des problèmes souvent très spécifiques au niveau local (au plan des ressources en eau et pâturage, des droits fonciers ou encore des organisations sociales en présence), et prendre le temps d'intégrer une lecture critique des enseignements tirés par chacune des précédentes expériences en hydraulique pastorale. Dans cet exercice d'élaboration concertée d'une stratégie nationale, la formulation doit ensuite pouvoir

- 
- Cas du Mali depuis 2008.
  - Exigence des États et des bailleurs de fonds, dite *Déclaration de Paris* (2005). L'aide internationale est tenue d'être planifiée et exécutée en direct par les budgets nationaux.

déterminer les horizons et les principes clefs qui sont en même temps pertinents et suffisamment concrets pour la diversité des situations.

Il y a d'abord lieu de distinguer quelques axes stratégiques généraux qui s'appliquent à l'échelle territoriale. Pour le Mali, deux axes forts mis en avant résident dans une politique offensive de mobilisation des eaux de surface en faveur de l'abreuvement des animaux ainsi qu'une fluidité des déplacements des animaux par des conventions locales vers les marchés côtiers. Quant au Niger, devant les problèmes récurrents d'insécurité pastorale, l'accent sera mis sur des moyens supplémentaires en faveur d'une meilleure intégration des ouvrages hydrauliques vis-à-vis des populations (négociations préalables imbriquées entre les départements et les communes en vue d'accords sociaux entre les acteurs).

Ensuite, devant la diversité des espaces pastoraux de chaque pays, il est primordial de définir des axes cernant des entités géographiques plus réduites. Ces dernières peuvent être issues de zonages multicritères abordant d'une manière croisée l'hydrogéologie, la biomasse pâturable, les eaux de surface, les équipements existant avec leurs fonctionnalités, les pratiques d'élevages, les zones conflictuelles, etc. De ce zonage multicritères vont se dessiner des unités présentant des problèmes et des potentiels spécifiques. La concertation avec l'ensemble des acteurs locaux permet d'ébaucher quelques priorités spécifiques à chaque unité ainsi délimitée. La stratégie nationale du Mali a distingué quinze unités tandis que le Niger consolide actuellement l'hypothèse de dix-neuf zones spécifiques.

Cependant, une fois la visée stratégique formulée et validée par l'ensemble des acteurs institutionnels concernés, une place importante doit être accordée à la négociation locale. Elle seule est capable de préciser l'application spécifique de cette stratégie. De même, la négociation demeure significative pour permettre la maturation des accords sociaux indispensables afin d'envisager une exploitation équitable et durable des ressources pastorales.

Enfin, une stratégie pastorale fixe de grandes orientations générales : elle n'est pas immuable et doit être régulièrement réajustée. Elle représente la construction progressive d'un consensus entre acteurs pour aller vers une vision commune, non contradictoire avec d'autres orientations. Elle doit aussi éviter le risque de la dispersion, en se centrant sur quelques champs intersectoriels prioritaires pour ne pas renouveler les travers rencontrés par les approches intégrées des années 1990.

## Conclusion

En guise de conclusion nous réaffirmons que le pastoralisme sécurise la paix et que sa sécurisation oblige les décideurs à travailler sur les secteurs complémentaires de l'hydraulique, de l'élevage, du foncier, de la décentralisation et des marchés. Il y a donc lieu d'anticiper davantage le développement au sens global du terme des activités pastorales. Nous pensons en particulier aux différentes facettes de l'aménagement du territoire qui inclut tant les préoccupations de valorisation du milieu physique que le souhait de sortir une majorité de la population rurale d'un cercle vicieux impliquant une pauvreté latente. Les interventions à conduire doivent donc continuer à innover pour favoriser ces approches intersectorielles efficaces, centrées sur la sécurisation du pastoralisme sahélien.

## Bibliographie

AMSELLE J.-L., 1999. *Logiques métisses*, Paris, Éditions Payot, [1<sup>e</sup> parution : 1990], 257 p.

ARZIKA S., BONNET B., GANDOU Z., 2008. *Pratiques et droits dans la gestion des situations conflictuelles liées à la mobilité pastorale*, MRA-AFD/PSPP, 60 p.

BALANDIER G., 2005. *Le grand dérangement*, Paris, PUF, 119 p.

BONNET B., BANZHAF M., GIRAUD P.-N., ISSA M., 2004. *Analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux des projets d'hydraulique pastorale financés par l'AFD au Tchad*, Paris. IRAM. 160 p.

BONNET B., BODE S. HERAULT D., 2010. *Sécurisation des systèmes pastoraux au Sahel face aux incertitudes climatiques, socio-foncières et économiques*, In Séminaire Agir en situations d'incertitudes, Montpellier, 12 p.

DJERMA A., GREMAH A., HERAULT D., MALAM OUSSEINI O., BODE S., SALE A., ABARI M., ATTOUMANE I., LAWANE B., BONNET B., BARRE A., BENARD C., 2009. *La mobilité pastorale dans la région de Zinder, Stratégies et dynamisme des sociétés pastorales*. IRAM-KARKARA, PSSP, 115p.

DUPIRE M., 1970. *Organisation sociale des Peul*, Paris, Plon, 624 p.

HESSE C., CAVANNA S., 2010. *Modernité, mobilité. L'avenir de l'élevage dans les zones arides d'Afrique*, IIED, SOS Sahel UK, 88 p.

ICKOWICZ A., BOUBA-KAOU A., ANCEY V., AZOULAY G., BENAMOUR A., 2010. *Note de synthèse : interventions financées par l'AFD dans le secteur de l'hydraulique pastorale au Tchad, évaluation rétrospective des projets d'hydraulique pastorale Almy Bahaiim Phase II (AB2), et Borkou-Enedi-Tibesti phase II (BET2)*, AFD, CIRAD, 66 p.

JULLIEN F., 2004. *Nomadisme et transhumance, chronique d'une mort annoncée ou voie d'un développement porteur ? Enjeux, défis et enseignements tirés de l'expérience des projets d'hydraulique pastorale au Tchad*, Afrique Contemporaine.

LHOSTE P., 2005. *Elevage et Fiscalité, Synthèse des études Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal, Réseau Développement Durable (RéEéV)*, 21 p.

MARTY A., EBERSCHWEILER A., ZAKINET D., 2009. *Au cœur de la transhumance. Un campement chamelier au Tchad Central*, septembre 2006 – avril 2007, ANTEA-IRAM-KARTHALA-AFD, 277 p.

MARTY A., SOUGNABE P., DJATTO D., NABIA A., 2010. *Causes des conflits liés à la mobilité pastorale et mesure d'atténuation*, DOPSSP-AFD, 123 p.

POUILLON F., 1990. *Sur la « stagnation » technique chez les pasteurs nomades*, Paris, EHESS, Cahiers Sciences Humaines, 26, 173-192.

THEBAUD B., 1990. *Politiques d'hydraulique pastorale et gestion de l'espace au Sahel*, Cahier des Sciences Humaines, 26 (1-2), pp.13-31.